

## PRÉFACE

### But et public visé

Éducation et Enseignement supérieur Manitoba a créé le document intitulé *À l'appui des écoles favorisant l'inclusion : Un manuel pour les orthopédagogues des écoles du Manitoba* afin d'aider les orthopédagogues à appuyer l'établissement de programmes éducatifs appropriés dans les écoles du Manitoba. Ce document de soutien vise à permettre aux orthopédagogues et aux autres éducateurs qui travaillent dans des écoles inclusives de répondre aux besoins divers de tous les élèves, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Il ne s'agit pas d'un document de politique.

Plutôt que de se concentrer sur tous les rôles que peuvent avoir à remplir les orthopédagogues et toutes les responsabilités dont ils peuvent être chargés, ce document pratique est conçu pour identifier le rôle et les responsabilités communs des orthopédagogues dans les écoles du Manitoba. Les directeurs d'école et les administrateurs de division scolaire trouveront sans doute ce document utile pour déterminer le rôle universel des orthopédagogues qui travaillent dans leurs établissements.

### Contexte

Dans ce guide, le mot *orthopédagogues* désigne les éducateurs qui viennent en aide aux élèves qui ont des besoins d'apprentissage exceptionnels, c'est-à-dire, entre autres :

- les orthopédagogues à temps plein ou partiel;
- les enseignants des services aux élèves;
- les enseignants de soutien à l'apprentissage;
- les éducateurs de l'enfance en difficulté.

Il est important de reconnaître, bien entendu, que les éducateurs travaillent au sein d'une équipe dont les membres collaborent entre eux. La planification de l'éducation, pour tous les élèves, commence par l'établissement d'une **équipe centrale** (voir la page 10 du document d'Éducation Manitoba intitulé *Plan éducatif personnalisé : Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'un PEP*). Cette équipe comprend l'élève, ses parents ou l'un d'entre eux et l'enseignant ou les enseignants titulaire(s) de la classe. Dans ce document, le mot *parents* désigne les parents, les tuteurs légaux ou les autres personnes qui sont responsables d'un élève. Tous les membres de l'équipe centrale et de **l'équipe de l'école** (voir la page 11 de *Plan éducatif personnalisé*) partagent l'information, et aident à déterminer les résultats éducatifs appropriés et les moyens d'obtenir ces résultats. Ce document offre des renseignements utiles à tous les membres des équipes.



### Suggestion de ressources

Éducation Manitoba. *Plan éducatif personnalisé : Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'un PEP*, Winnipeg, Manitoba : Éducation Manitoba, 2010. Disponible sur le site <[www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/pep/](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/pep/)>.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba. *Les programmes d'éducation appropriés au Manitoba : normes concernant les services aux élèves*, Winnipeg, Manitoba : Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2006. Disponible sur le site <[www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/pea/](http://www.edu.gov.mb.ca/m12/enfdiff/pea/)>.

## Utilisation de ce document

### Contenu et organisation du document

Ce manuel contient les sections suivantes :

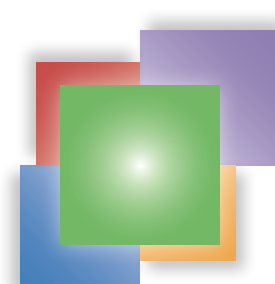
- La **Préface** explique le but du document, son contenu, son organisation et le public visé.
- La **Partie 1 : Le contexte de l'éducation au Manitoba** porte sur le contexte provincial dans lequel travaillent les orthopédagogues en soutenant les programmes d'études appropriés dans un milieu scolaire inclusif. Cette partie présente quatre modèles de prestation de services qui appuient la philosophie de l'inclusion au Manitoba : le modèle de la consultation collaborative, le modèle du coenseignement, le modèle de la réponse à l'intervention et le modèle de la conception universelle. Les écoles/divisions scolaires adoptent un ou plusieurs modèle(s).
- La **Partie 2 : Rôles et responsabilités universels des orthopédagogues** porte sur les responsabilités communes des orthopédagogues dans leur travail au sein de n'importe quelle école et n'importe quelle division scolaire. Dans un milieu scolaire inclusif, les orthopédagogues ont pour rôle principal de soutenir les enseignants titulaires de classes et les élèves, au profit de ces derniers. Leurs rôles secondaires peuvent comprendre le leadership, la gestion et d'autres tâches qui leur permettent de mieux appuyer les enseignants titulaires de classes et les élèves.
- Les **Annexes** offrent des renseignements supplémentaires (auxquels renvoie la Partie 2 du présent document) qui peuvent être utiles aux orthopédagogues .
- La **Boîte à outils** contient des exemples, des formulaires et des modèles auxquels renvoie la Partie 2 du présent document .
- Le **Glossaire** définit les termes utilisés dans tout le document.
- La **Bibliographie** est constituée des ressources consultées pour la rédaction de ce document et citées.

## Hyperliens

Dans la version en ligne de ce document, certains termes sont accompagnés d’hyperliens sur lesquels les lecteurs peuvent cliquer pour avoir accès à des ressources en direct qui leur donneront d’autres renseignements. Nombre de ces ressources sont des documents produits par Éducation et Enseignement supérieur Manitoba.

## Symboles graphiques

Les symboles suivants sont utilisés dans tout le document pour attirer l’attention des lecteurs sur certains sujets et certaines ressources.

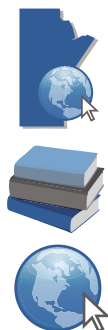


### Rôles et responsabilités universels

Ce schéma est une représentation visuelle des rôles et responsabilités universels des orthopédagogues : soutien aux enseignants, soutien aux élèves, leadership, gestion et autres tâches. La Partie 2 de ce document discute de ces rôles et responsabilités.

### Bibliographie et ressources suggérées

Ce document cite :



- des lois et règlements provinciaux;
- des ressources éducatives provinciales, créées par Éducation et Enseignement supérieur Manitoba et par d’autres ministères;
- des ressources imprimées;
- des liens menant à des ressources en ligne.

Toutes les ressources figurent dans la bibliographie.



### Exemples

Les exemples sont fournis pour éclaircir les concepts.



### Questions encourageant la réflexion

Ces questions permettent aux orthopédagogues de réfléchir à leur propre pratique.




### **Annexes**

Les Annexes contiennent des renseignements supplémentaires qui se rapportent à la Partie 2 de ce document.



### **Outils**

La Boîte à outils fournit des outils précis, tels des exemples, des formulaires et des modèles, qui se rapportent à la Partie 2 de ce document.



PARTIE 1 : LE CONTEXTE DE  
L'ÉDUCATION AU MANITOBA

